

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE BOIS JÉROME ST OUEN
27620

l'EURE

Séance du **10 janvier 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
présents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
12	15	13

L'an **deux mil vingt trois**

et le **Mardi 10 janvier**

à **20 h 00**

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **Monsieur Dominique BOGAERT, 1^{er} adjoint au maire**

Date de la convocation
05/01/2023

Etaient présents : M. DAÛY Serge, 2^{ème} Adjoint ; M. GUYADER Alain ; Mme GIRARD Alexandra ; Mme JORRE Béatrice ; M. CHRISTIAENS Thomas ; M. Jean-Noël CHOPINET ; M. GAVELLE Lionel ; Mme Laure CHAMPION ; Mme Juliette TABOUREL ; Mme ROZANSKI Virginie ; Mme PRUVOT Gaëlle.

Date d'affichage
05/01/2023

Absents excusés : Monsieur Le Maire, Jean- François WIELGUS donne procuration à Monsieur BOGAERT Dominique ; Mme Nathalie LAMARRE donne procuration à M. Lionel GAVELLE ; M. Fabrice RUTARD

Secrétaire de séance : M. Serge DAÛY

Objet de la Délibération

Objet : **Délibération pour validation du devis révision du PLU pour donner suite à l'appel d'offre**

9.1 Autres domaines de compétences des communes

Suite appel d'offre pour mise à jour du PLU, il n'y a qu'un seul bureau d'études qui a répondu : Verdi Ingénierie.

Le montant TTC est de 71 820€. Des prestations supplémentaires peuvent être ajoutées (réunions supplémentaires).

D'un point de vue technique, l'offre semble correspondre à l'ensemble des exigences du cahier des charges, dont les principaux thèmes de développement durable ont été rédigés par la DDTM de l'Eure

La commune avait prévu un budget d'environ 30 000€.

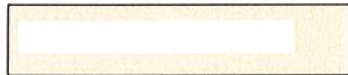
N° de délibération
2023/01

Nous proposons de conclure que l'appel d'offre est inacceptable pour les raisons suivantes :

- Prix hors budget

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de cette délibération.

Délibération rendue exécutoire
Par transmission en Préfecture



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700728-20230110-2023-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2023

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Bois Jérôme Saint Ouen, le 10 janvier 2023

Pour Le Maire, le 1^{er} adjoint

Le secrétaire de séance,

Dominique BOGAERT



Serge DAÛY